

Pour des bâtiments plus durables grâce à une ambitieuse politique de rénovation

Déclaration du groupe Entreprises

Nous voilà arrivés aujourd'hui au terme d'une réflexion sur la question de la rénovation durable des bâtiments dont les enjeux, on le mesure tous, dépassent largement le seul domaine du secteur des bâtiments résidentiels et tertiaires.

Le groupe Entreprises veut d'emblée saluer la résilience du rapporteur qui a su conduire ce travail, dense et riche, tout en expérimentant une nouvelle méthode de transversalité sans doute perfectible.

Rappelons que les entreprises ont conscience de leur rôle majeur et sont déjà très majoritairement engagées dans des démarches écoresponsables. La France est, aujourd'hui leader dans la mise en œuvre de la décarbonation. Les chiffres suivants l'attestent:

- Les émissions françaises représentent 0,7 % des émissions mondiales ; elles baissent alors que les émissions mondiales augmentent. La France a une intensité carbone du PIB inférieure de 67 % à la moyenne mondiale, et inférieure de 24 % à la moyenne européenne ;
- Pour les bâtiments résidentiels et tertiaires, le mouvement est bien engagé. Pour le secteur résidentiel, l'isolation progresse à un rythme bien plus élevé que la tendance historique, de même que la décarbonation des matériels de production de chaleur. L'isolation des « passoires thermiques » (étiquettes F et G) est programmée d'ici 2030 et le passage du reste du parc à l'étiquette énergie A ou B d'ici 2050. Pour le tertiaire, le principe est similaire, 31 % du parc rénové d'ici 2030, 100 % en 2050. Et les annonces récentes du Président de la République en faveur de la rénovation des écoles amplifieront ce mouvement.

La question du financement de la transition écologique reste : le besoin d'investissement supplémentaire, pour le résidentiel et le tertiaire est de 42 milliards chaque année sur la décennie 2020-2030, 30 milliards chaque année sur la décennie 2030-2040 et 32 milliards chaque année sur la décennie 2040-2050. Cela représente, pour les entreprises seules, une part importante de leur autofinancement net.

Face à ces différents éléments factuels, ce rapport a l'immense mérite d'apporter un ensemble de réponses originales, créatives et raisonnées pour faire de la rénovation énergétique un enjeu acceptable pour tous: particulier, administrations et entreprises. Sur la mise en œuvre d'une obligation à la rénovation générale, même encadrée, le groupe Entreprises insiste sur les prérequis nécessaires pour inscrire dans la durée et dans la réussite, les évolutions d'ampleur attendues : entreprises ou groupement d'entreprise formées et en nombre, maitrise d'œuvre spécialisée, modalités de financement du reste à charge, engagement sur la performance énergétique, gestion de la crise des matériaux... et plus généralement sur une étude d'impact préalable. S'il peut entendre l'urgence, il ne peut cautionner une orientation soit non soutenable financièrement, soit non acceptable par nos concitoyens alors qu'ils font face à une accumulation de crises inédites et à l'inflation. Il faut tenir compte de l'ensemble des enieux.

De même, les entreprises sont réservées sur le fait de rendre obligatoire, pour chaque bâtiment et chaque logement y compris en copropriété, la réalisation dans un délai de 5 ans d'un audit normalisé. La question pragmatique du « comment faire » est immédiate alors que la réalisation du premier audit issu de la loi Climat entraîne des demandes de report ou d'annulation. Plus généralement, les acteurs économiques sont inquiets de l'impact de la mise en œuvre de la loi Climat sur le parc locatif à partir de 2023. Force est de constater l'émergence de nombreux effets pervers sur le marché de l'immobilier pour les logements loués soumis à ces récentes contraintes qui appellent à la prudence. On ne peut sacrifier sur l'autel de la rénovation énergétique l'habitat de nos concitoyens.

En renouvelant son soutien au rapporteur général, le groupe Entreprises souligne le besoin de pragmatisme indispensable pour des politiques réussies. Il a voté favorablement l'avis.